

Compte-rendu du Conseil d'école de l'Élémentaire de

La Grande Ile - 17 octobre 2016

Participants

Mme Christine MARTIN	Directrice - Enseignante en CE1
Mme Véronique CORNELIS	Enseignante en CP
Mme Anne TRICOT	Enseignante en CE2
Mme Valérie HASSAN	Enseignante en CM1
M Frédéric CLEC'H	Enseignant en CM2
Mme Moina GREENEP scolaire	Mairie - Conseillère municipale, rapporteur au
Mme Florence MAYSOUNABE	Mairie - Adjointe service CLAE
Mme Aurélie SORTET	Mairie - Responsable CLAE de la Grande île
M Cyril DAVIN	Parent d'élève - Papa de Charlotte CM1
Mme Malika MAUGET	Parent d'élève - Maman de Thibault et Valentin CP
Mme Sarah PELLETIER	Parent d'élève - Maman de Noé CE1
Mme Fatima Zohra OUMANSOUR	Parent d'élève - Maman de Nisrine CP
Mme Laurence SCHNEIDER CE1	Parent d'élève - Maman de Louis CM1 et Margot
Mme Fatouma COSTE	Parent d'élève - Maman de Mélyssa CE2
Mme Emmanuelle DARBON CE1	Parent d'élève - Maman de Thibault CM2 et Paul

1. Points école

a. Effectifs

- 24 CP
- 25 CE1
- 25 CE2
- 31 CM1 (- 1 après les vacances de la Toussaint)
- 27 CM2

132 élèves au total, donc au-dessus du seuil théorique de fermeture. Les actions engagées en début d'année n'ont pas permis de faire revenir l'Inspection Académique sur sa décision.

Le seuil de réouverture est en principe à 136.

Il est à noter que les grandes sections sont 32 cette année.

b. Elections

- 220 inscrits
- 168 votants

76.36% participation

Beaucoup de votes par correspondance. Le taux de participation traduit un réel soutien de la part des parents.

17 bulletins blancs ou nuls (noms barrés/entourés, découpés...).

Pour l'an prochain, prévoir de rappeler dans les réunions de début d'année que les bulletins ne doivent pas être modifiés sous peine de ne pas être valides.

c. Projets de classe

L'école remercie vivement la Mairie pour avoir organisé un concert avec la famille LEMONNIER. Ce fut un concert de très bon niveau, les enfants ont été très attentifs et très réceptifs.

- CP

- 1^{er} trimestre : tennis. Rencontre avec les autres CP le 7/12, la classe ne pourra donc pas assister au spectacle prévu avec la maternelle le même jour. Un appel est fait aux parents pour accompagner la rencontre, **amicale**.
- Médiathèque : une responsable va venir à l'école pour raconter un conte le mardi 8/11. Puis déplacement une fois par mois à la médiathèque.
- Travail sur les instruments de musique par des jeux, des écoutes.
- Jardinage : appel à des bonnes volontés pour aider à vider le composteur.
- Elevage : escargots ou insectes (au printemps).

- CE1

- Spectacle offert par la médiathèque dans le cadre de la semaine du goût « Les mots à la bouche », spectacle très vivant et drôle. Quatre classes de la commune avaient été choisies. Travail en production d'écrit collectif à la suite du spectacle. Trois contes sur des thèmes différents :
 - o Un sur les principes de la chaîne alimentaire
 - o Un sur le village idéal où l'on consomme uniquement ce dont on a besoin.
 - o Un sur les vertus du lait maternel
- Conte en classe le mardi 8/11 avec les CP.
- Rencontre avec une illustratrice, Emma Juliani, prévue durant la deuxième partie de l'année.

- CE2

- Classe PEAC en partenariat avec la médiathèque sur toute l'année scolaire : **comment on passe d'une première idée à l'objet livre**. Les enfants vont être amenés à écrire, jusqu'à publier un livre. Chaque groupe de 3-4 élèves va écrire son histoire. Travail oral pour raconter l'histoire en juin et visite de l'imprimerie qui fera l'édition.

- CM1

- Visite au château de Versailles dans le cadre des journées du Patrimoine avec participation à un atelier très poétique « je slam ton nom ».
- Travail autour de Nelson Mandela : contact avec l'association ADAMY des anciens maires des Yvelines pour parler de la citoyenneté ; intervention prévue en novembre.
- Classe PEAC : **danse à l'école** en partenariat avec le Prisme. Projet sur l'année qui va démarrer surtout en novembre. Travail en parallèle en classe autour de grandes œuvres de la danse. Ce projet va permettre également de faire des échanges avec d'autres classes de la commune qui sont engagées dans ce projet (Ecole du lac et Collège) . La classe de cinquième du collège Champollion et les CM1 vont travailler avec la même artiste partenaire .
- Ecole et cinéma avec les CM2 : thème « **il n'était pas une fois** ». Tout un travail en classe pour préparer les séances de façon à amener les enfants à réfléchir à ce qu'il y a derrière les images, à développer leur sens critique. Les enseignants

voient les films en pré projection, avec un accompagnement pédagogique. Les trois films sélectionnés :

- o Princess Bride : approche facile, base du conte détournée de façon humoristique
- o Les Demoiselles de Rochefort : classique de la comédie musicale
- o Le Monde vivant : atypique
- Echanges avec le collège et deux classes du Lac
- **CM2**
 - Ecole et cinéma avec les CM1.
 - Conseil Municipal des Jeunes : les enfants élus sont venus présenter leurs actions et lancer un appel à candidatures pour prendre le relais. Le vote aura lieu au collège, ce sera donc l'occasion d'une première visite.
 - Défi maths avec le collège : réunion prévue le 8/11 pour déterminer les modalités. Permet de mettre un pied dans le collège. Demande un investissement important pour les professeurs impliqués (basé sur le volontariat), avec une organisation importante.

L'école est toujours partante pour aller voir les expositions organisées par la Mairie. Malheureusement pas de grande exposition prévue sur 2017.

L'école est également favorable à travailler sur la sécurité routière en fonction des sollicitations de la Mairie.

d. Bilan de la COOP année 2015 - 2016

01/09/2015 : 1 264.94€

31/08/2016 : 45.23€

- **Recettes** : 7 876€
 - environ 600€ par classe de coopérative
 - 1 648€ de crédit mairie
 - 2 628€ photos (gain net environ 700 euros)
- **Dépenses** : 9 600€
 - 600€ par classe de coopérative
 - Carnaval : 556€
 - Bus pour chaque sortie : 500€
 - Assurance coopérative scolaire : 251€ (couvre également les sorties hors temps scolaire)

L'école remercie vivement les parents pour leur générosité.

e. Abonnements presse

Grâce aux abonnements des familles, l'école a obtenu 3 abonnements de 6 mois gratuits par BAYARD (I love English, Image Doc, Youpi), et 2 abonnements de 6 mois gratuits par MILAN (Geo ado, Wakou).

f. Règlement intérieur

- **Cartes de collection** : l'équipe enseignante demande leur interdiction car elles engendrent beaucoup trop de perturbations. Les termes « game boy - tamagoshi » seront supprimés du règlement dans le paragraphe sur les objets interdits à l'école et remplacés par « cartes de collection ».
 - 7 votes pour
 - 1 abstention
- **Bijoux** : le règlement sera modifié comme suit : « Le port de bijoux est interdit en sport et fortement déconseillé pendant le temps scolaire ». il faut de toute façon

éviter les bijoux de valeur, les boucles d'oreille pendantes, les colliers, les bracelets.
Un mot spécifique sera fait aux familles.

9 votes pour

- **Maquillage** : le règlement sera modifié comme suit : « Le maquillage et les décalcomanies sont interdits à l'école ».

8 votes pour

2 abstentions

g. PPMS : premier exercice réalisé le 17/10

L'exercice consistait à se cacher dans un silence absolu pour simuler une situation d'intrusion par une personne malveillante.

Bilan de l'exercice :

- Heure déclenchement : 11h.
- Durée : 15 min.
- Transmission de la consigne : sonnette.
- Symbolisation du lieu de l'intrusion : affiche.
- Simulation appel au secours : téléphone.
- Entraînement préalable : informations dans les classes.
- Points positifs : premier entraînement, classe CM2 très silencieuse.
- Points à améliorer :
 - On n'entend pas la sonnette dans les classes. Il faudra trouver un signal adapté. Le sujet sera discuté lors de la Réunion des Directeurs le lundi 7 novembre 2016 car la consigne est bien de ne pas faire de bruit de façon à laisser croire qu'il n'y a personne.
 - Comment passer un appel au secours sans faire aucun bruit.
 - Penser à masquer le trou de la serrure.
 - Impossible de bloquer les portes, les poignées sont trop hautes par rapport aux chaises.
 - Les chaises des CP sont tellement petites que les enfants se coincent dessous.

L'équipe enseignante demande une formation pédagogique à la sécurité. Pas de réponse de l'Education Nationale pour l'instant.

Aucun exercice n'est prévu côté périscolaire, donc manque de coordination.

h. Devoirs

On constate cette année que les leçons ne sont pas apprises correctement dans de nombreuses classes.

Au niveau du travail, la lecture est faite, mais pas l'apprentissage des leçons.

Les parents doivent s'assurer que les leçons sont apprises, et pas seulement lues.

i. Absences

Certains parents partent en vacances en dehors des dates, et demandent à avoir le travail de classe en avance. Ce ne sera pas possible, les parents **doivent s'arranger avec d'autres parents pour rattraper le travail.**

j. Horaires

Mme Martin rappelle que l'école ferme ses portes à 8h30 et que les enfants doivent être à l'heure.

2. Points Mairie

a. TAP

Un permanent a rompu son contrat alors qu'il s'était engagé dans l'animation d'un TAP. Les enfants inscrits à ce TAP ont été très déçus. Situation très rare, forcément difficile à gérer. Aucun préavis, il s'agissait d'un contrat à durée déterminée. Pas de solution pour ce genre de cas exceptionnel.

b. Grève des animateurs

La fonction publique territoriale n'a pas à prévenir, les animateurs non plus. Il n'y a pas de service minimum.

Pour la journée du 26/09, la Mairie est venue prendre le relais à la sortie de l'école pour prévenir les parents des 4 enfants qui étaient encore là mais avec un délai de 30 minutes pendant lesquels c'est Madame Martin qui a gardé les enfants. Or, la responsabilité de l'école est engagée sur les horaires de l'école uniquement .

En dehors des temps scolaires mais sur les temps gérés par le CLAE, la responsabilité de la Mairie est-elle quand même engagée en cas de grève ? La question sera posée en réunion de Direction Mairie.

Les parents doivent penser à s'inscrire au service alerte SMS (à renouveler tous les ans car la base de données est réinitialisée en août).

c. Etude

38 enfants en moyenne sur les lundi, mardi et jeudi.

Lundi : deux anciens enseignants + encadrante étude

Mardi : Mme Hassan + encadrante étude

Jeudi : deux anciens enseignants + encadrante étude

- L'encadrante est partie, un recrutement à faire côté mairie, mais difficile. La Mairie rappelle que c'est une chance d'avoir sur la commune beaucoup d'enseignants volontaires.
- Les encadrants sont rémunérés pour une « **étude surveillée** » et non une « étude dirigée ». Donc pas d'engagement en termes de résultat. La Mairie vérifie quelle est la définition exacte de l'étude surveillée, et quels en sont les attendus.
- Etude en CP : envisageable au cas par cas sur demande des enseignants (cas particulier de familles non francophones par exemple).
- Le démarrage de l'étude a été laborieux pour les CE1 qui la découvraient. Mme Martin va réexpliquer aux enfants comment fonctionne l'étude, et qu'il ne faut pas hésiter à poser des questions aux surveillants.

d. Travaux

L'école a été bien repeinte, l'équipe enseignante remercie la Mairie.

Un certain nombre de travaux/aménagements sont en attente :

- **Muret** au fond de la cour : demande est faite à la Mairie pour le supprimer car dangereux.
- **Grilles au seuil de la cour** : prévues pour avoir des tapis de caoutchouc, mais il n'y a pas de caoutchouc et la grille est coupante.
- **Tapis intérieur** : un grand tapis a disparu dans le couloir pendant les travaux, il permettait de limiter les glissades.
- **Affichage** : demande de la mairie de ne pas afficher directement sur les murs pour ne pas abîmer la peinture neuve. A proposé des baguettes mais toujours pas fournies (la Mairie n'a plus de menuisier).
- **Mur de brique** : projet en réflexion avec les TAP pour faire une fresque pour habiller le mur. Une idée serait de travailler des panneaux au sol puis de les afficher au mur.

- **Escaliers et sols glissants** : l'école demande la rénovation pour l'an prochain.
- **Mobilier** : prévoir de changer les tables et chaises de la classe de CP (avoir au moins des tables réglables en hauteur).

e. Vêtements

Les affaires perdues s'entassent très vite. Aurélie rappelle que les parents doivent mettre des noms sur les vêtements. Les parents doivent aller voir dans la caisse du CLAE s'ils retrouvent des vêtements.

Les enseignants font un appel aux parents pour récupérer des pantalons de jogging en cas de petit accident / pluie.

f. Sécurité

Une priorité est donnée au niveau des mairies : mettre toutes les écoles en sécurité.

g. Passerelle entre le Lac et la Grande Ile

L'école souhaite la conserver. Plusieurs usages :

Pour aller à l'école du lac

Pour aller au collège

Pour prendre le bus pour St Quentin, Trappes (cinéma)

Fréquence dans l'année : 10 fois CM2, 6 fois CM1, un peu moins pour les petites classes mais vraie utilité en termes de sécurité.

Dates des prochains conseils d'école

Lundi 30 janvier 2017 18h 20h

Lundi 29 mai 2017 18h 20h